



Fiche pratique n°4

Demande de certificat intra-communautaire (K)

Pour qui ?

Cette fiche pratique est destinée à **tous les utilisateurs** souhaitant créer une demande de certificat intra-communautaire.

Pourquoi ?

Le certificat intra-communautaire est utile lors de l'utilisation, du commerce, ou de la cession d'un spécimen au sein de l'UE. Il est nécessaire de créer un dossier également lors de l'officialisation de l'acquisition licite d'un spécimen, ou lors du transport de certains spécimens vivants au sein de l'UE. Il peut s'agir par exemple de la vente par un particulier français à un allemand, d'une statuette en ivoire d'éléphant du XIXème siècle.

Les actions décrites dans cette fiche pratique

- Comment effectuer une demande de certificat ?
- Comment retrouver l'un de ses certificats, validé, instruit, ou signé ?

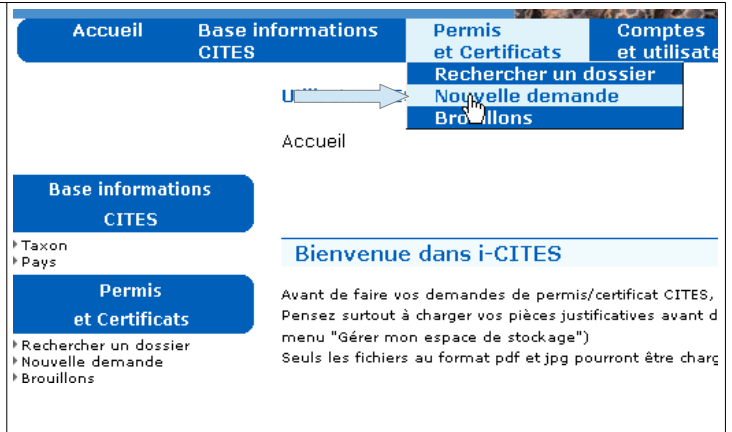


Les champs en gras dans cette fiche doivent obligatoirement être remplis



Créer une demande de certificat

- connectez-vous et identifiez-vous dans l'application.
- sélectionnez « Permis et Certificats / Nouvelle demande » pour débiter la création d'un nouveau certificat.



Accueil Base informations CITES Permis et Certificats Comptes et utilisateurs

Rechercher un dossier
Nouvelle demande
Brouillons

Accueil

Base informations CITES

Taxon
Pays

Permis et Certificats

Rechercher un dossier
Nouvelle demande
Brouillons

Bienvenue dans i-CITES

Avant de faire vos demandes de permis/certificat CITES, Pensez surtout à charger vos pièces justificatives avant d'aller dans le menu "Gérer mon espace de stockage")
Seuls les fichiers au format pdf et jpg pourront être chargés.

Premier onglet « Compte/demande »

- choisissez le **compte principal** ou le **sous-compte titulaire** à partir duquel la demande va être effectuée.
- saisissez ensuite le **type de certificat** « Certificat intra-communautaire ».
 - Dans le cas présent, nous avons affaire à un CIC de commerce pour la vente.



Après avoir rempli un onglet, il est obligatoire de **valider en cliquant sur « Continuer »** pour pouvoir passer à l'onglet suivant.



Compte/Demande Coordonnées Spécimen Pièces jointes Communication

Compte

Compte* : ANIMAUX ET CIE (SA) (societe)

Nouveaux permis et certificats

Type de demande* : K - Certificat Intra-Communautaire (CIC)

Type de CIC* :

- 19.a : Certificat d'origine licite
- 19.b : Commerce avec vente
- 19.c : Présentation au public sans vente
- 19.d : Recherche, ou élevage/enseignement contribuant à la conservation de l'espèce
- 19.e : Transport spécimen vivant

Deuxième onglet « Coordonnées »

- le titulaire du certificat est saisi par auto-alimentation de l'adresse du compte.



Les longueurs des champs de nom et d'adresses sont limités. Le nombre de caractères maximal est le suivant :

- Nom : 30 caractères
- Prénom : 20 caractères
- Raison sociale : 50 caractères
- Adresse: 50 caractères par ligne
- Code postal : 20 caractères
- Ville: 30 caractères



Compte/Demande Coordonnées Spécimen Champ

Pour modifier les données du compte/sous-compte sur lequel

Coordonnées

Titulaire

ANIMAUX ET CIE
Rue de l'éléphant
69001
CITES CITY
France




Troisième onglet « Spécimen »

- On doit se poser la question suivante :
 - « Le spécimen est-il multi-matière ? »
 - OUI
 - cochez la case prévue à cet effet. Il y a alors autant de blocs que de matières, dans la limite de 7. Le premier bloc contient toutes les informations alors que les autres blocs sont moins détaillés
 - NON
 - ne cochez pas la case. Chaque bloc représente un spécimen à part entière.

Spécimen

Spécimen multi-matières ⓘ

Ajouter un bloc spécimen 

- **Le nom scientifique du taxon**
 - par la sélection d'un favori
 - par la saisie du nom scientifique ou commun.
 - « Auto-complétion » : lorsque l'on saisit lo afr, l'application propose alors de compléter avec le taxon Loxodonta africana. L'application recherche dans le cas présent les 2 premières lettres dans la première partie du nom du taxon, et les 3 lettres suivantes dans la suite du nom.

Bloc spécimen

Saisie à partir de mes favoris : ⓘ

ⓘ Nom scientifique de l'espèce :

lo afr

- Aloe africana
- Aloe africana angustior
- Aloe africana latifolia
- Aloe pseudoafricana
- Loxodonta africana

Bloc spécimen

Saisie à partir de mes favoris : ⓘ

ⓘ Nom scientifique de l'espèce :

Loxodonta africana

ⓘ Nom commun de l'espèce :

Éléphant d'Afrique

- **Le type de spécimen (hybride ou non)**

Spécimen hybride ⓘ

- **L'annexe CITES et UE**
 - Ces champs sont pré-remplis suite à la saisie du nom du taxon. La modification reste possible dans certains cas.

ⓘ Annexe cites :

I

ⓘ Annexe UE :

A



<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le code spécimen ➤ Le numéro d'identification ➤ La description <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il est possible d'ajouter plusieurs numéros d'identification en cliquant sur le bouton d'action. Ce numéro vous est utile dans le cas d'une recherche ultérieure. 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le nombre ou quantité de spécimens <ul style="list-style-type: none"> ▪ Seul l'un des deux champs peut être rempli pour un bloc. <ul style="list-style-type: none"> • Le terme « Quantité » représente une donnée avec un ordre de grandeur (Poids, Volume, Surface...) • Le terme « Nombre de spécimens » indique quant à lui un nombre d'unités concernées par le permis (ex : 3 aras, 20 sacs en croco....) 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le code source <ul style="list-style-type: none"> ▪ Symbolisé par une ou deux lettres majuscules, il renseigne sur les conditions d'obtention du spécimen et confère au spécimen un statut qui induit la possibilité d'une utilisation plus ou moins large. 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le pays d'origine <ul style="list-style-type: none"> ▪ C'est le pays dans lequel le spécimen est né, ou dans lequel il a été créé. ➤ Le n° de permis du pays d'origine ➤ Sa date de délivrance 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ État membre importateur <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le pays d'où provient le spécimen s'il est différent du pays d'origine. ➤ Le n° de permis de l'état membre importateur ➤ Sa date de délivrance 	



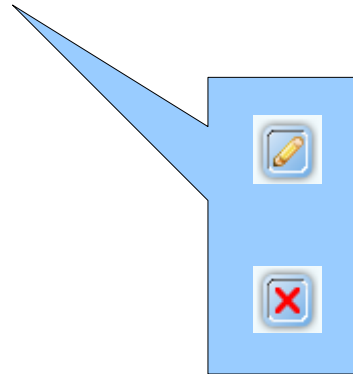
➤ Après validation, le bloc taxon est ajouté dans le tableau. On peut alors le modifier, le supprimer ou en ajouter un autre.

- modification de bloc.
 - Ce bouton permet d'accéder aux informations du bloc que l'on a créé, et de les modifier.
- suppression de bloc.
 - Ce bouton permet de supprimer le bloc que l'on a précédemment créé.

Spécimen

Spécimen multi-matières ⓘ

		Bloc spécimen	Taxons
		Bloc principal	<u>Loxodonta africana</u>



Quatrième onglet « Champs spécifiques »

- cochez l'une des cases numérotées de 1 à 8 pour certifier de la nature du prélèvement ou de l'acquisition du spécimen concerné.
- La case 19 est déjà cochée. Pour la modifier, retournez sur l'onglet « Compte/ Demande »

Champs spécifiques

Case.18 Il est certifié par la présente que les spécimens décrits précédemment :

- a. ont été prélevés dans leur milieu naturel conformément à la législation en vigueur dans l'État membre d'origine
- b. sont des spécimens abandonnés ou échappés qui ont été retrouvés conformément à la législation en vigueur dans l'État membre de délivrance
- c. sont des spécimens nés et élevés en captivité ou reproduits artificiellement
- d. ont été acquis dans l'Union ou y ont été introduits conformément au règlement (CE) n° 338/97 du Conseil
- e. ont été acquis dans l'Union ou y ont été introduits avant le 1er juin 1997 conformément au règlement (CEE) n° 3026/82 du Conseil
- f. ont été acquis dans l'Union ou y ont été introduits avant le 1er janvier 1984 conformément aux dispositions de la CITES
- g. ont été acquis dans l'État membre de délivrance ou y ont été introduits avant que les dispositions des règlements (CE) n° 338/97 et (CEB) n° 3026/82 ou de la CITES ne deviennent applicables sur son territoire

Case.19 Le présent document :

- a. Confirme qu'un spécimen destiné à être déplacé a été acquis conformément à la législation en vigueur sur la protection des espèces en question
- b. Exempte, en cas de vente, les spécimens inscrits à l'annexe A des interdictions d'activités commerciales formulées à l'article 8, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 338/97
- c. Exempte, en cas d'exposition au public sans vente, les spécimens inscrits à l'annexe A des interdictions d'activités commerciales formulées à l'article 8, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 338/97
- d. permet l'utilisation des spécimens pour faire progresser la science, ou à des fins d'élevage, de reproduction, de recherche ou d'éducation, ou pour toute autre fin non préjudiciable
- e. autorise la circulation dans l'Union d'un spécimen inscrit à l'annexe A à partir de l'emplacement indiqué dans le permis d'importation ou dans tout certificat

Continuer



Cinquième onglet « Pièces jointes »

➤ choisir le mode d'envoi :

- au format électronique
 - cochez les pièces jointes justificatives, contenues dans l'espace de stockage, nécessaires pour la constitution du dossier.

Ou

joignez de nouvelles pièces en passant par l'espace prévu à cet effet



Vous pouvez rajouter autant de pièces jointes que vous le souhaitez en sélectionnant le bouton d'action « ajouter », dans la limite de 10 Mo.

- par courrier
 - vous pouvez rajouter un commentaire dans le champ prévu à cet effet, à destination de l'instructeur du dossier.

Une fiche pratique sur la gestion des pièces justificatives est disponible à l'adresse suivante :
http://cites.info.application.i2/IMG/pdf/iCITES_FP14_PJ-V201512_cle71fde4.pdf

Sixième onglet « Commentaires »

- saisissez les informations supplémentaires nécessaires à l'instruction du permis.
- cet onglet est une boîte de dialogue entre vous et le service instructeur.



Septième onglet « Actions et historique »

- **enregistrement** de la demande en tant que brouillon.
 - après chaque validation des onglets successifs, le dossier est automatiquement enregistré en tant que brouillon.

OU

- **validation** du permis.
 - cochez la case « valider la demande »
 - cochez la case « J'accepte de remplir... »

- Vous avez la possibilité de visualiser un aperçu du permis tel qu'il sera après impression par le service administratif.

- Il est également possible de visualiser la lettre de demande de permis au service administratif, et les engagements du titulaire.

Compte Demande | Coordonnées | Spécimens | Changements | Pré-contrats | Communication | Actions et historique

Actions réalisables

Enregistrer la demande en tant que brouillon

Valider la demande

J'accepte de remplir les devoirs et actions associés cette demande de permis (le titulaire CITES m'engage)

Mode d'envoi: Courrier postal Courrier

Adresse d'envoi

Saisie automatique depuis les sous-comptes: ANIMALUX ET CIE (SARL) (société)

Chiffre: [dropdown] Nom: [input]

Prénom: [input]

ou

Société: ANIMALUX ET CIE

Adresse: Rue de l'Éléphant

Adi. suite: [input]

Adi. suite: [input]

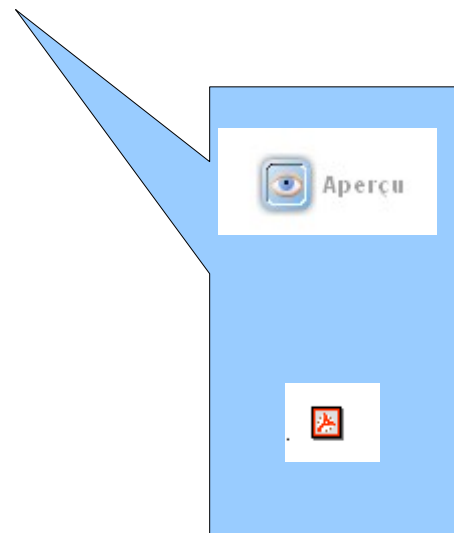
Adi. suite: [input]

Code postal: 95001 Ville: CITES CITY

Pays: France

Historique du dossier

Action	Date	Utilisateur	Note
BROUILLON	27/09/2012 13:43	TEST Assistance < ANIMALUX ET CIE (SARL) (société) >	





- avant validation de la demande, vous pouvez visualiser un aperçu non utilisable du permis demandé.
- après validation, le dossier est mis à disposition du service instructeur auquel vous êtes rattaché. Il pourra alors être instruit et signé avant de vous être envoyé.

UNION EUROPEENNE		
1. Titulaire ANIMAUX ET CIE Rue de l'éléphant		CERTIFICAT Ne pas utiliser hors de la communauté européenne <input type="checkbox"/> Certificat d'acquisition légale <input checked="" type="checkbox"/> Certificat pour activités commerciales <input type="checkbox"/> Certificat pour la circulation de spécimens vivants
69001 CITES CITY France		N° K_20130612_0715967
2. Etablissement autorisé pour la conservation des spécimens vivants des espèces inscrites à l'annexe A		3. Organe de gestion délivrant le certificat DREAL RHONE-ALPES SERVICE REMPP - UNITE BRM BUREAU CITES 69453 Lyon Cedex 06
4. Description des spécimens (marques, sexe/date de naissances animaux vivants) Netbuka hauteur 5cm Pre-convention : fin XIXème siècle		5. Quantité nette
		6. Nombre de spécimens 1
		7. Annexe CITES I A
		8. Annexe CE U
		9. Origine U
		10. Pays d'origine INCONNU / UNKNOWN
CAR		11. Numéro du permis
16. Nom scientifique de l'espèce Lorodonta africana		12. Date de délivrance
17. Nom commun de l'espèce Éléphant d'Afrique		13. Etat membre importateur
14. Numéro du document		15. Date de délivrance
18. Il est certifié par la présente que les spécimens décrits ci-dessus : <input type="checkbox"/> a) ont été prélevés dans leur milieu naturel conformément à la législation en vigueur dans l'Etat membre d'origine <input type="checkbox"/> b) sont des spécimens abandonnés ou échappés qui ont été retrouvés conformément à la législation en vigueur dans l'Etat membre de délivrance <input type="checkbox"/> c) sont des spécimens nés et élevés en captivité ou reproduits artificiellement <input type="checkbox"/> d) ont été acquis dans l'Union ou y ont été introduits conformément aux dispositions du règlement (CE) n° 338/97 du Conseil <input type="checkbox"/> e) ont été acquis dans l'Union ou y ont été introduits avant le 1er Juin 1997 conformément au règlement (CEE) n° 3626/92 du Conseil <input checked="" type="checkbox"/> f) ont été acquis dans l'Union ou y ont été introduits avant le 1 Janvier 1984 conformément aux dispositions de la CITES <input type="checkbox"/> g) ont été acquis dans l'Etat membre de délivrance ou y ont été introduits avant que les dispositions des règlements (CE) n° 338/97 et (CEE) n° 3626/92 ou celles de la CITES ne deviennent applicables sur son territoire		
19. Le présent document : <input type="checkbox"/> a) confirme qu'un spécimen destiné à être (ré)exporté a été acquis conformément à la législation en vigueur sur la reproduction <input checked="" type="checkbox"/> b) exempte, en cas de vente, les spécimens inscrits à l'annexe A des interdictions d'activités commerciales formulées à l'article 8, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 338/97 <input type="checkbox"/> c) exempte, en cas d'exposition au public sans vente, les spécimens inscrits à l'annexe A des interdictions d'activités commerciales énumérées à l'article 8, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 338/97 <input type="checkbox"/> d) permet l'utilisation des spécimens pour faire progresser la science, ou à des fins d'élevage, de reproduction, de recherche ou d'éducation, ou pour toute autre fin non préjudiciable <input type="checkbox"/> e) autorise la circulation dans l'Union d'un spécimen inscrit à l'annexe A à partir de l'emplacement indiqué dans le permis		
Certificat valable uniquement pour le titulaire indiqué dans la case 1 Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>		
20. Conditions particulières		
 Nom du fonctionnaire délivrant le certificat Lieu et date Signature et cachet 		



Rechercher un dossier

- connectez-vous et identifiez-vous dans l'application.
- sélectionnez « Permis et Certificats / Rechercher un dossier » pour retrouver un dossier soumis au service instructeur (à instruire, instruit, validé, signé, imprimé, périmé...)
 - Les dossiers sont stockés durant 7 ans
- la recherche des brouillons s'effectue depuis le menu « Permis et Certificats / Brouillons »

Accueil Base informations CITES Permis et Certificats Comptes et Utilisateurs

Assistance Technique

Rechercher un dossier
Nouvelle demande
Brouillons

Accueil ⓘ

Base informations CITES

Taxon
Pays

Permis et Certificats

Rechercher un dossier
Nouvelle demande
Brouillons

Comptes

Bienvenue dans i-CITES

Avant de faire vos demandes de permis/certificat CITE Pensez surtout à charger vos pièces justificatives avant menu "Gérer mon espace de stockage") Seuls les fichiers au format pdf et jpg pourront être ch

- saisissez les éléments de la demande ou du permis que vous souhaitez chercher.
 - La recherche s'effectue sur tous les critères saisis.
 - Si rien n'est saisi, tous les permis associés au compte sont affichés.

Recherche permis et certificats

Réinitialiser les critères de recherche

Dossier

N° de dossier : [] N° de permis : []

Type dossier : [] Type de procédure : []

Statut du dossier : [] Statut des messages : []

Dossier créé entre le : [] et le : []

Permis/certificats signés entre le : [] et le : []

Annexes : CITES : [] Code source : [] Code But : []

UE : [] Taxon : [] Code spécimen : []

OM : []

Référence interne : []

Renseignements Demandeur / Compte

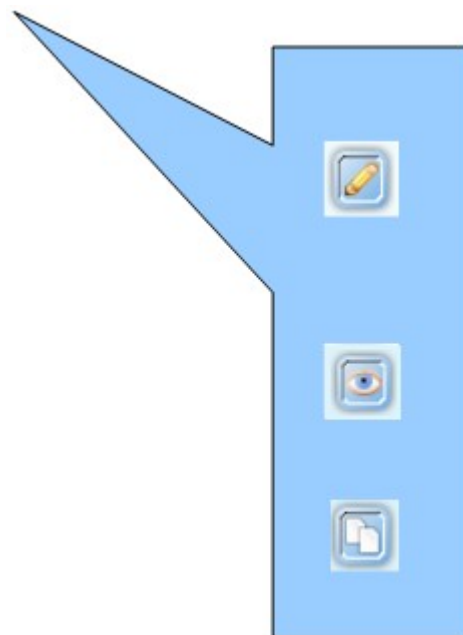
Demandeur : []

Sous-compte : []

Rechercher

- visualisez, modifiez ou dupliquez l'un des certificats résultant de la recherche.
 - modification du certificat.
 - Ce bouton permet d'accéder aux informations de la demande de certificat que l'on a créé, et de les modifier avant son instruction.
 - visualisation du permis
 - Ce bouton permet d'afficher un aperçu du permis au format pdf (document non utilisable).
 - duplication du certificat
 - Ce bouton permet de dupliquer le certificat dans le cas où le demandeur doit créer plusieurs certificats quasiment identiques.

	P3	N° de dossier	N° de permis	Type	Compte/Su-compte	Taxon par bloc	Statut	Créé le
		K_20190304_1493143		CIC 28.0	TEST Particulier	Pastaca.scifusca	A INSTRUIRE	04/03/2019
		K_20190304_1492718		CIC 28.0	TEST Particulier	Palco.linnoculata	EN ATTENTE	04/03/2019
		K_20190305_1492184		CIC 28.0	TEST Particulier	Pastaca.scifusca	EN COMTE	05/03/2019
		K_20190225_1488756	FR1904200001-K	CIC 28.0	TEST Particulier	Stib.fulvus	DES A DISPOSITION	05/03/2019





Rechercher un certificat

- connectez-vous et identifiez-vous dans l'application.
- sélectionnez « Historique / Rechercher un permis » pour retrouver un certificat archivé (validé, imprimé, réédité, annulé...).
 - Les certificats sont stockés durant 30 ans.



- saisissez les critères de filtrage
 - Cela permet d'effectuer une recherche précise sur les certificats archivés.
 - Les certificats trouvés ne sont pas modifiables. L'utilisateur ne peut que le visionner (format .PDF).

